

n° 3961

2009 BK04

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

Greffes TC

ORDONNANCE

12 NOV. 2009

Saint-Etienne

Nous, Olivier BREGERE, Juge statuant par délégation du Président du Tribunal de Commerce de SAINT- ETIENNE,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons : Monsieur Fabrice FEUILLERAT
30 Rue Paul-Henri SPAAK
26000 VALENCE

DEPOT R.C.S. N°

1311096722

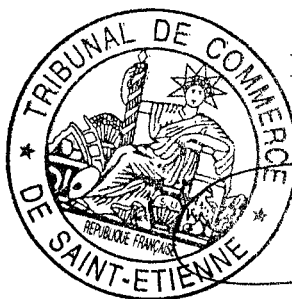
TRIBUNAL DE COMMERCE - ST ETIENNE

En qualité de commissaire aux apports avec pour mission :

- D'apprécier et évaluer l'apport consenti par Mesdames Martha DOXFORD et Rose-Marie MENDES-FERNANDES et Messieurs Philippe CANIVET et Bruno MASSON,
- D'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- D'établir un rapport concernant les mentions réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à SAINT ETIENNE, le 12/11/09



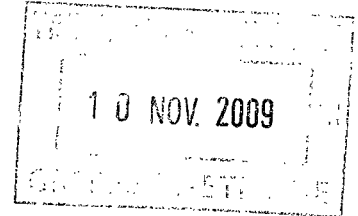
LE JUGE PAR DELEGATION

**REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE [REDACTED]**

Le soussigné

Philippe CANIVET

Demeurant : le Rousset – 26320 SAINT MARCEL les VALENCE



Agissant en qualité de Gérant de la société AA GROUP, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 8, rue d'Arcole – 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée sous le numéro 515 302 495 RCS SAINT ETIENNE,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIIT :

La **société AA GROUP** envisage de procéder à une augmentation de son capital social par la voie de l'apport, par Madame Martha DOXFORD, Madame Rose-Marie MENDES-FERNANDES, Monsieur Philippe CANIVET, et Monsieur Bruno MASSON, seuls associés, de :

Par Madame Martha DOXFORD de :

- 1 209 parts de la société 3AS, SARL au capital de 39 000 euros dont le siège est : 81, rue du Pont du Gât - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 483 209 865,
- et 200 parts de la société NAO, SARL au capital de 8 000 euros dont le siège est : 8, rue Gérentet – 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 501 047 351.

Par Madame Rose-Marie MENDES-FERNANDES de :

- 1 248 parts de la société 3AS, SARL au capital de 39 000 euros dont le siège est : 81, rue du Pont du Gât - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 483 209 865,

Par Monsieur Philippe CANIVET de :

- 1 209 parts de la société 3AS, SARL au capital de 39 000 euros dont le siège est : 81, rue du Pont du Gât - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 483 209 865,
- et 200 parts de la société NAO, SARL au capital de 8 000 euros dont le siège est : 8, rue Gérentet – 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 501 047 351.

Par Monsieur Bruno MASSON de :

- 234 parts de la société 3AS, SARL au capital de 39 000 euros dont le siège est : 81, rue du Pont du Gât - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 483 209 865,
- et 400 parts de la société NAO, SARL au capital de 8 000 euros dont le siège est : 8, rue Gérentet – 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 501 047 351.

Cet apport peut être évalué globalement à :

- 200 000 euros pour les 3 900 parts de la société 3 AS,
- 200 000 euros pour les 800 parts de la société NAO,

sous réserve des vérifications prévues par la loi.

Est jointe à la présente requête une note descriptive des apports, des apporteurs et de la société bénéficiaire.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application des dispositions des articles L. 223-33 et R. 223-6 du Code de commerce :

- **Monsieur Fabrice FEULLERAT**, sis professionnellement : 38, rue Paul-Henri Spaak – 26000 VALENCE, Commissaire inscrit,

ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer l'apport consenti par Mesdames Martha DOXFORD et Rose-Marie MENDES-FERNANDES, et Messieurs Philippe CANIVET et Bruno MASSON,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- d'établir un rapport contenant les mentions réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Fait à VALENCE
Le 21 octobre 2009

La Gérance



**APPORT EN NATURE A LA SOCIETE LVH INVESTISSEMENTS
NOTE ANNEXE A LA REQUETE
PRESENTEE PAR LA SOCIETE LVH INVESTISSEMENTS**

I - DESCRIPTION DES APPORTS

3 900 parts de la société 3 AS, SARL au capital de 39 000 euros dont le siège est : 81, rue du Pont du Gât - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 483 203 865,

et

800 parts de la société NAO, SARL au capital de 8 000 euros dont le siège est : 4978, rue Gérentet - 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 501 047 351.

II - APPORTEURS

Monsieur Philippe CANIVET,
Demeurant : le Rousset – 26320 SAINT MARCEL les VALENCE
Architecte

Madame Martha DOXFORD,
Demeurant : 412, rue Anatole France – 07500 GUILHERAND-GRANGES
Architecte

Monsieur Bruno MASSON,
Demeurant : 8, rue Gerentet – 42000 SAINT ETIENNE
Architecte

Madame Rose-Marie MENDES FERNANDES, née ALVES
Demeurant : 45, rue Adolphe Thiers – 26000 VALENCE
Assistante de Direction

III - SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT

La société AA GROUP, SARL au capital de 10 000 euros ayant son siège social 8, rue d'Arcole - 42000 SAINT ETIENNE, dont le numéro d'identification est 515 302 495 RCS SAINT ETIENNE.

Activité : la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace (Art. 12 - loi de 1977).

Le premier exercice de la société AA GROUP sera clos le 31 décembre 2010.